

|  |
| --- |
| **MARCHE**  **DGITM-DMR-PEI-ISC-12-2025**  **ACTE D’ENGAGEMENT** |

|  |
| --- |
| **A – Objet de l’acte d’engagement** |

****Objet du marché :

Depuis quelques années, dans le cadre des projets C-ITS européens SCOOP, C-Roads France, InterCor puis InDiD, le Ministère a déployé en expérimentation un certain nombre d’unités embarquées dans les véhicules d’exploitation des gestionnaires routiers afin notamment de pouvoir signaler la présence et les activités réalisées par les agents sur les routes, à des fins de sécurité routière, principalement celle des agents en intervention sur le réseau. Lors de ces projets, une application nationale a également été développée afin de représenter la partie applicative pour correspondre au mieux aux métiers des agents d’exploitation.

Désormais, le Ministère prévoit un déploiement généralisé de ces UEVg sur l’ensemble de sa flotte de fourgons d’intervention et d’entretien, voire des autres véhicules susceptibles de s’arrêter sur le réseau, dans le cadre du projet SCALE, projet en cours d’analyse par la Commission européenne.

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture, la mise en service et la maintenance d'Unités Embarquée dans les Véhicules appelées UEV.

Cet acte d’engagement constitue une offre de base.

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire** |

## B1 – Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Les pièces contractuelles de l’accord-cadre DGITM-DMR-PEI-ISC-12-2025 sont énumérées ci-dessous, par ordre de priorité décroissante:

• l'acte d'engagement dûment complété et signé (y compris l’engagement du candidat relatif à l’application de la clause d’insertion par l’activité économique qui y est annexé) et son annexe financière le de l’accord cadre DGITM-DMR-PEI-ISC-12-2025;

• le présent cahier des clauses administratives particulières (CCAP) de l’accord cadre DGITM-DMR-PEI-ISC-12-2025 et ses annexes éventuelles ;

• le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) de l’accord cadre DGITM-DMR-PEI-ISC-12-2025 ou tout autre document qui en tient lieu et ses éventuelles annexes ;

• Le Cahiers des clauses administratives générales et techniques (CCAG-FCS) et le cahier des clauses administratives générales des marchés publics de techniques de l'information et de la communication (CCAG-TIC) approuvés par arrêtés du 30 mars 2021 et publiés au JO du 1er avril 2021 ;

• l'offre technique du titulaire;

• Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs éventuels actes modificatifs, postérieurs à la notification du marché.

En cas de contradiction ou de différence, les pièces du marché prévalent entre elles dans l'ordre où elles sont mentionnées ci-avant.

et conformément à leurs clauses,

**Le signataire**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ……………………… sur la base de son offre

**L’ensemble des membres du groupement s’engage, sur la base de l’offre du groupement**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l’annexe financières (DPGF) jointe au présent document.

## B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

*(en cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Conjoint*** |  | **OU** | ***Solidaire*** |  |

Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres**  **du groupement conjoint** | |
| **Nature des prestations** | **Montant HT de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

B3 – Compte (s) à créditer

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

**** Nom de l’établissement bancaire :

**** Numéro de compte :

## B4 – Avance *(articles R.2191-3 à R.2191-5 du code de la commande publique)*

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Je renonce au bénéfice de l'avance\* |  |  | NON |  |  | OUI |

*(Cocher la case correspondante.)*

\*Le montant de l'avance est fixé à 25 % pour les petites et moyennes entreprises, du montant toutes comprises.

## B5 – Durée du marché et d’exécution

La durée de l'accord-cadre court à compter de sa date de notification.

Le marché est conclu pour une durée de 2 ans,

Le marché est renouvelable 2 fois un an tacitement.

En cas de non-reconduction, le représentant du pouvoir adjudicateur doit en informer le titulaire au moins deux mois avant la date de reconduction.

Le point de départ du délai d'exécution des prestations est la date de notification du bon de commande sauf indication contraire dans le bon de commande.

Les délais d'exécution des prestations sont fixés dans les bons de commande auxquels elles se rattachent.

**B6 - Attribution des bons de commande**

L’accord cadre est mono-attributaire.

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement** |

## C1 – Signature du marché par le titulaire individuel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

***(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.***

## C2 – Signature du marché en cas de groupement

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Conjoint*** |  | **OU** | ***Solidaire*** |  |

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement,

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

|  |  |
| --- | --- |
|  | pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations  *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)* |
|  | pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre  *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)* |
|  | ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe |

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement,

*(Cocher la case correspondante)*

|  |  |
| --- | --- |
|  | donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations  *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)* |
|  | donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché  *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)* |
|  | donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous  *(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

***(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente***

|  |
| --- |
| **D - Identification et signature de l’acheteur** |

#  Désignation de l’acheteur

Le pouvoir adjudicateur, au sens de l'article 2 du CCAG-PI, est le :

Ministère de l’aménagement du territoire et de la décentralisation

Direction Générale des Infrastructures des Transports et des Mobilités (DGITM)

Direction des Mobilités Routières (DMR)

Sous Direction du Pilotage de l'Entretien, de l'Exploitation du réseau routier national non concédé

et de l'information routière (PEI)

Bureau de l’information routière, des systèmes d’information et des systèmes de transports intelligents coopératifs (PEI-ISC)

1 place Carpeaux

Tour Séquoia

92055 La Défense Cedex

**** Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Le pouvoir adjudicateur est représenté par Madame Sandrine CHINZI, Directrice des Mobilités Routières ou son représentant

**** Personne(s) habilitée(s) à donner les renseignements prévus aux articles R.2191-59 à R.2191-62 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances)*:*

Madame Marie-Christine ESPOSITO ou Monsieur BELLOCHE Sylvain, son adjoint

Bureau de l’exploitation routière, des systèmes d’information

et des systèmes de transports intelligents coopératifs

Tour séquoia

92055 Paris la Défense Cedex

Téléphone : 01 40 81 16 97 ou 01 40 81 98 57

Courriel : [marie-christine.exposito@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie-christine.exposito@developpement-durable.gouv.fr)

[sylvain.belloche@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvain.belloche@developpement-durable.gouv.fr)

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

Service du contrôle budgétaire et comptable ministériel du MTECT

DCM - Service facturier

La Grande Arche

Paroi sud

92055 LA DÉFENSE CEDEX

Téléphone : 01 40 81 67 17

Courriel : DCM@developpement-durable.gouv.fr

**** Imputation budgétaire

Programme 203

**Pour l’Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l’autorité chargée du contrôle financier.)*

A Paris,

**Annexe à l’acte d’engagement relative aux clauses sociales**

Le titulaire,

représenté par : Nom du signataire

Prénom

Qualité

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article N° 12.5 relatif à l’action obligatoire d’insertion.
* S’engage à réserver, dans le cadre de l’exécution du marché, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à l’article 12.5.2 du cahier des clauses administratives particulières à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
* S’engage à prendre l’attache de l’EPEC, facilitateur désigné par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales. Un plan d’action prévisionnel devra être élaboré à cet effet et validé par l’EPEC.
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

Fait à ……………………………………. Le ……………………

Le Titulaire

(Signature et cachet)